Envoyé en préfecture le 12/04/2023 Recu en préfecture le 12/04/2023

MAIRIE DE SAINT-THUAL Département d'Ille et Vilaine

REGISTRE DE SAffiché JeBERATIONS

CONSEIL MUI ID: 035-213503188-20230406-2023_23-BF

Séance du 6 avril 2023 à 20 heures

Nombre de Membres en exercice : 15

Nombre de Membres présents : 09

Nombre de Membres votants : 11

Date de la convocation : 30 mars 2023 Convocation affichée le : 30 mars 2023

Procès-verbal affiché le :

L'an deux mil vingt-trois, le 6 avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-THUAL s'est réuni dans la salle des associations sous la Présidence de Loïc COMMEUREUC, Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Loïc COMMEUREUC — Nadine CORBEL — Claude PAPADOPOULOS — Dominique ABALAIN — Frédéric CHEVILLON — Jean-Pierre BATTAIS — Céline ROUVRAIS — Marie-Hélène BRANDILLY — Véronique PICHERIT

<u>Absents excusés</u>: Franck SAMSON — Christian DARTOIS donne pouvoir à Frédéric CHEVILLON — Bruno DE VILLELE donne pouvoir à Claude PAPADOPOULOS — Virginie ROBIOU donne pouvoir à Céline ROUVRAIS — Séverine LEBRUN — Marie-Christine NOSLAND

Marie-Hélène BRANDILLY a été désigné secrétaire de séance.

Délibération 2023/23	Approbation du compte administratif 2022
	Budget Assainissement

Après s'être fait présenter le budget primitif et le budget supplémentaire ainsi que les décisions modificatives de l'exercice considéré, à savoir l'année 2022 :

Il est donné lecture du contenu du compte administratif qui peut se résumer ainsi :

		DEPENSES	RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	A 41 306.57€	G 45 768.84€	
(mandats et titres)	Section d'investissement	в 35 993.76€	н 22 981.06€	
_		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	c (si déficit) 0.00€	67 991.79€ I (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 1 276.78€	0.00€ J (si excédent)	
		=	=	
	Total (réalisations + reports)	78 577.11€	136 741.69€	
		= A+B+C+D	= G+H+I+J	

			DEPENSES		RECETTES
Restes à réaliser à reporter en N+1	Section de fonctionnement	E	0,00€	К	0,00€
	Section d'investissement	F	0,00€	L	0,00€
	Total des restes à réaliser à reporter N+1	= E+F	0,00€	= K+L	0,00€

MAIRIE DE SAINT-THUAL Département d'Ille et Vilaine

DU CONSEIL | ID: | 035-213503188-20230406-2023_23-BF

REGISTRE DE Affiché le BERATIONS

Séance du 6 avril 2023 à 20 heures

	Section de fonctionnement	41 306.57€ = A+C+E	113 760.63€ = G+I+K
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	37 270.54€ = B+D+F	22 981.06€ = H+J+L
	TOTAL CUMULE	78 577.11€ = A+B+C+D+E+F	136 741.69€ = G+H+I+J+K+L

Le Conseil Municipal constate aussi pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion.

Il reconnaît la sincérité des restes à réaliser et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Monsieur Le Maire quitte l'assemblée avant le vote.

Le compte administratif, dressé par Le Maire, Monsieur Loic COMMEUREUC, au titre de l'exercice 2022 est soumis au vote sous l'autorité de la deuxième adjointe, Madame CORBEL Nadine.

Après en avoir délibéré et procédé au vote,

Par 11 voix pour. 0 voix contre. 0 abstentions

A l'issue du vote, le compte administratif 2022 est adopté à l'unanimité. (Mr Loïc COMMEUREUC, Le Maire, n'ayant pas pris part au vote).

Après le vote Monsieur Le Maire rejoint l'assemblée.

SIGNATURES

Le Maire,

Loïc COMMEUR

Secrétaire de séance,

Marie-Hélène BRANDILLY